



Conseil de santé d'Ottawa

Procès-verbal

N° de la réunion : 3
Date : le 27 février 2023
Heure : 17 h 00
Endroit : Participation par voie électronique

Présents : Présidente Catherine Kitts, Vice-présidente : Tammy DeGiovanni, Membre Elyse Banham, Membre Laura Dudas, Membre Glen Gower, Membre Theresa Kavanagh, Membre Rawlson King, Membre Lewis Leikin, Membre Suzanne Pinel, Membre Peter Tilley

Absent(2) : Membre Marty Carr

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Veillez voir le document ci-jour pour des avis publics et renseignements concernant la réunion, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions

à huis clos; les procédures et échéanciers pour les soumissions écrites et orales; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; et les détails sur la participation à distance.

2. Appel nominal

Les membres Banham et Carr étaient absentes lors de l'appel nominal.

3. Absences

Le membre Carr a avisé qu'elle serait absente.

4. Déclarations d'intérêt

Le membre Leikin déclare un intérêt pécuniaire réputé concernant le point 3 de l'ordre du jour 3, « Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa, document 1, page 4 – Programmes et normes du ministère de la Santé : Programmes à frais partagés principaux; et Programmes financés au complet par la Ville, parce qu'un membre de sa famille travaille dans ces domaines pour Santé publique Ottawa.

5. Adoption des procès-verbaux

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 30 janvier 2023.

Adopté

6. Communications

Deux éléments de communication ont été reçus (versement au dossier par le Secrétariat du Conseil de santé).

7. Motion portant présentation des rapports

Motion n° CSO 03/01

Proposé par Membre Rawlson King

Il EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal de la présidente du Conseil de santé, le Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa et Rapport annuel 2021 et attestation au ministère de la Santé, soient reçus et examinés.

Adopté

7.1 Rapport verbal de la présidente du Conseil de santé

N° de fichier : ACS2023-OPH-BOH-0004 – À l'échelle de la ville

La présidente Kitts a d'abord parlé de la conférence du 3 février 2023 de la série Future of Health and Wellness Speaker Series du Collège Algonquin où la Dre Etches était conférencière en compagnie du Dr Lawrence Loh, directeur général et chef de la direction du Collège des médecins de famille du Canada et de la Dre Gaynor Watson-Creed, vice-doyenne de la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie. La présidente a mentionné que le 6 février 2023, elle s'était exprimée au nom de Santé publique Ottawa et du Conseil de santé d'Ottawa devant le Comité des finances et du développement économique de l'Ontario dans le cadre de leurs consultations prébudgétaires. Elle a aussi souligné que le mois de mars est le Mois de la nutrition et remercié les diététistes de Santé publique Ottawa pour leur rôle dans l'amélioration de la santé de la population ottavienne. Enfin, elle a indiqué que mars est également le Mois de la francophonie et encouragé tout le monde à en apprendre plus à ce sujet en consultant certaines de nos ressources locales.

Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport verbal de la présidente. Les discussions sur ce point ont duré environ 6 minutes.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

Reçu

7.2 Rapport verbal de la médecin chef en santé publique

N° de fichier : ACS2023-OPH-MOH-0002 – À l'échelle de la ville

Pendant son exposé, la Dre Etches a présenté des mises à jour sur un rapport récemment publié sur le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario, notre Réponse en cas de froid extrême en collaboration avec les partenaires de la Ville, la vaccination systématique, les maladies respiratoires en circulation dans notre communauté et le plan permanent pour informer la population. Elle a ensuite parlé du processus de planification intégrée de Santé publique Ottawa et de la façon dont nous travaillons pour harmoniser les efforts de l'organisation en vue de repenser le travail de Santé publique Ottawa en nous fondant sur la rétroaction de nos effectifs et des partenaires

communautaires, faire face aux pressions exercées sur la charge de travail, adapter nos démarches liées à la COVID-19 et faire progresser les nouvelles priorités stratégiques dans le cadre de notre enveloppe budgétaire.

La Dre Etches a répondu aux questions des membres du Conseil de santé. Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport verbal de la Médecin chef en santé publique. La discussion dure environ 25 minutes.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

Reçu

7.3 Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa

N° de fichier : ACS2023-OPH-PCS-0001 – À l'échelle de la ville

Jo-Anne Henderson-White, gestionnaire, Rendement et services organisationnels, donne une brève présentation PowerPoint pour informer le Conseil du processus d'approbation et des échéanciers du budget. Une copie de sa présentation est conservée par la secrétaire du Conseil de santé.

Le membre King présente la motion 03/02 du Conseil d'administration, après quoi le personnel répond aux questions des membres du Conseil.

Le Conseil a ensuite procédé au vote sur les motions 03/02 et 03/03, comme indiqué ci-dessous. La discussion sur ce point a duré environ 50 minutes.

*DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE

Le membre Leikin déclare un intérêt pécuniaire réputé concernant le point 3 de l'ordre du jour 3 du Conseil de santé d'Ottawa – Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa, Document 1, page 4 – Programmes et normes du ministère de la Santé : Programmes à frais partagés principaux et Programmes financés au complet par la Ville, parce qu'un membre de sa famille travaille dans ces domaines pour Santé publique Ottawa.

Le membre Leikin n'a pas participé au débat ni au vote sur ces éléments du budget.

Que, lors de la réunion du 27 février 2023, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

1. approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
2. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 1 mars 2023 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Ville d'Ottawa; et
3. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre ce budget approuvé au ministère de la Santé de l'Ontario (MSO) aux fins d'examen dans le cadre de la demande de subvention des programmes.

Adopté en version modifiée

Motion n° CSO 03/02

Proposé par Membre Rawlson King

ATTENDU QUE le budget préliminaire de fonctionnement de 2023 de Santé publique Ottawa (SPO) se base sur une hausse de l'assiette fiscale et de l'évaluation foncière de la Ville, en adéquation avec les orientations du Conseil municipal pour le budget 2023, et sur une augmentation nulle du financement de base du gouvernement provincial; et

ATTENDU QUE d'une année à l'autre, la Ville d'Ottawa a toujours augmenté sa contribution au budget de fonctionnement de SPO de 2,5 % à 3 % pour tenir compte de l'inflation, mais que le gouvernement n'a pas majoré son financement de base de façon aussi cohérente ou fiable, ce qui oblige SPO à baser son budget sur des hypothèses, ce qui crée de l'incertitude; et

ATTENDU QU'en 2019, le gouvernement a annoncé une révision de la formule de financement provincial-municipal des bureaux de santé

publique visant à faire passer sa contribution de jusqu'à 75 % à jusqu'à 70 % et celle des municipalités de 25 % à 30 %, contribution à laquelle s'ajoute un financement temporaire pour atténuer les contraintes financières accrues exercées sur les municipalités depuis quelques années; et

ATTENDU QU'à ce jour, ni SPO ni la Ville d'Ottawa a reçu l'assurance de la province que le financement des mesures d'atténuation sera augmenté par rapport au niveau de 2018 ou qu'il se poursuivra au-delà de 2023, ce qui représente une pression de 3 millions de dollars pour la municipalité si la province cesse de fournir le financement des mesures d'atténuation et ne revient pas à la formule de financement 75/25 antérieure; et

ATTENDU QU'en plus de l'augmentation de sa contribution annuelle en fonction de l'inflation, la Ville d'Ottawa fournit à SPO un soutien en nature estimé à 9,9 M\$ par an pour diverses fonctions administratives (gestion des installations, des ressources humaines et des relations de travail, technologies de l'information, services juridiques, services financiers); et

ATTENDU QUE de la même manière que les hôpitaux ont accumulé du retard pour les interventions chirurgicales et autres, les bureaux de santé publique ont du retard à rattraper dans plusieurs domaines (examen et traitement dentaires, immunisation, contrôle de la tuberculose, initiatives de prévention des maladies chroniques et des blessures); et

ATTENDU QUE le fardeau des maladies infectieuses, notamment la COVID-19, continue d'être très élevé et que les besoins de financement de base dans ce domaine sont probablement plus importants qu'ils l'étaient avant la pandémie; et

ATTENDU QUE SPO doit également tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et de la demande accrue en solutions numériques; et

ATTENDU QUE jusqu'à 2022 inclusivement, l'enveloppe allouée par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires au programme Bébés en santé, enfants en santé (BSES) s'élevait à 4,5 M\$, ce qui représente une augmentation de 0 % depuis 2008, obligeant SPO à fournir des services aux familles en fonction de leur niveau de risque; et

ATTENDU QUE depuis 2013, le programme BSES doit répondre à de nouvelles exigences de dépistage et de services de liaison, et que le travail de liaison se poursuit dans quatre unités des naissances de l'Hôpital d'Ottawa; et

ATTENDU QU'en raison d'un manque de fournisseurs de soins primaires pouvant accepter les nouveau-nés à Ottawa, SPO est confrontée à une hausse accrue des demandes de visites à domicile et de cliniques sans rendez-vous de parents pour leurs jeunes enfants, demandes auxquelles son enveloppe budgétaire actuelle ne permet pas de répondre, même pour les familles les plus à risque; et

ATTENDU QUE les bureaux de santé publique fournissent des programmes et services de promotion du bien-être, de prévention des maladies et blessures et de protection de la santé contribuant à la santé de tous qui nécessitent des ressources humaines se faisant de plus en plus rares et coûteuses; et

ATTENDU QUE pour continuer de planifier et de fournir les programmes, services et aides dont les résidents ont le plus besoin, là où ils en ont le plus besoin, les bureaux de santé publique requièrent de la stabilité et de la certitude de leurs partenaires financiers; et

ATTENDU QUE les investissements en santé publique génèrent d'importantes retombées, comme l'amélioration de la santé, la diminution du coût des soins de santé et des services sociaux et le renforcement de l'économie;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa demande à sa présidente, la conseillère Catherine Kitts, d'écrire au premier ministre, à la ministre de la Santé et au ministre des Finances de l'Ontario pour demander que le gouvernement provincial :

- réinstaure la formule de financement 75:25 pour les bureaux de santé publique;
- s'engage à maintenir la relation actuelle entre Santé publique Ottawa et la Ville d'Ottawa, en reconnaissant l'importante contribution en nature de la Ville à SPO, et en l'intégrant au budget à frais partagés afin de s'assurer que, par leur travail conjoint, SPO et la Ville d'Ottawa puissent continuer à

répondre aux besoins des résidents où et quand ils en ont le plus besoin;

- **s'engage à augmenter le financement annuel de base des bureaux de santé publique selon un taux prédéfini axé sur l'inflation pour garantir la viabilité et la fiabilité des services offerts à une population grandissante, tel que demandé par l'Association of Local Public Health Agencies (aLPHa) dans sa soumission pré-budgétaire 2023 datée du 14 février 2023;**

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa demande à sa présidente, la conseillère Catherine Kitts, d'écrire au premier ministre, à la ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et au ministre des Finances de l'Ontario pour demander que le gouvernement provincial :

- **augmente ponctuellement l'enveloppe allouée au programme Bébés en santé, enfants en santé de SPO pour tenir compte de la hausse de la demande de services et du fait que son financement n'a pas été majoré depuis 2008;**
- **s'engage à augmenter le financement annuel de base de ce programme selon un taux prédéfini axé sur l'inflation pour en garantir la viabilité et la fiabilité;**

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa présente cette motion au Conseil municipal lors de l'examen du budget préliminaire de fonctionnement de 2023 du Conseil de santé d'Ottawa et demande au Conseil municipal de faire siennes les présentes recommandations et au maire Mark Sutcliffe de cosigner les lettres susmentionnées pour montrer que la Ville d'Ottawa appuie ces demandes.

Adopté

Motion n° CSO 03/03

Proposé par Membre Rawlson King

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :

1. **approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa, présenté dans le Document 1, comme suit :**
 - a. **Page 5 – Programmes et normes du ministère de la Santé :**
 - i. **Programmes à frais partagés principaux*;**
 - ii. **Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés;**
 - iii. **Programme « Bébé en santé, enfants en santé »;**
 - iv. **Programmes financés au complet par la Ville;**
 - v. **Programmes divers;**
 - vi. **COVID-19 – Ponctuel;**
 - b. **Page 12 – Frais d'utilisation;**
2. **demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 1er mars 2023 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Ville d'Ottawa;**
3. **demande au médecin hygiéniste en chef (ou à son fondé de pouvoir), dès l'approbation du Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre, au nom du Conseil de santé d'Ottawa, le Plan de services annuel et la présentation budgétaire de 2023 au ministère de la Santé de l'Ontario pour étude, d'après le Budget de fonctionnement approuvé pour le Conseil de santé d'Ottawa pour 2023.**

Adopté

7.4 Rapport annuel 2021 et attestation au ministère de la Santé

N° de fichier : ACS2023-OPH-PCS-0002 – À l'échelle de la ville

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport à titre d'information.

Reçu

8. Information distribuée auparavant

8.1 Mise à jour sur la vérification de la gouvernance de l'intervention pandémique de la Ville

N° de fichier : ACS2023-OPH-HPS-0001 – À l'échelle de la ville

9. Motion portant adoption de rapports

Motion n° CSO 03/04

Proposé par Membre Rawlson King

IL EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal de la présidente du Conseil de santé, le Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa et Rapport annuel 2021 et attestation au ministère de la Santé, soient reçus et adoptés.

Adopté

10. Motions exigeant la suspension des règles de procédure

Aucune motion n'exige la suspension des règles de procédure.

11. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Aucun avis de motion n'a été reporté à une réunion subséquente.

12. Règlement de ratification

Motion n° CSO 03/05

Proposé par Membre Rawlson King

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement de ratification (no 2023-2), un règlement municipal du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa ratifiant les délibérations du Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 27 février 2023, soit lu et adopté.

Adopté

13. Demandes de renseignements

Aucune demande de renseignements n'a été déposée.

14. Levée de la séance

Le Conseil a levé la séance à 18 h 20

15. Prochaine réunion

Le lundi 17 avril 2023 – 17 h

Original signé par D. Blais,
Secrétaire du Conseil

Original signé par Conseillère C.
Kitts, Présidente du Conseil